



CAPN IR2-IR3 DU 21 FÉVRIER 2019

Madame la présidente.

Deux problèmes récurrents se posent pour les agents de catégorie A exerçant leurs fonctions dans la branche SU.

1° Il semble que, 8 ans après l'élaboration des principes de rénovation de la chaîne hiérarchique en SU, un certain nombre d'unités ne soient toujours pas à la cible en termes de composition de l'équipe managériale.

En conséquence nous demandons ce jour, le 21 février 2019, un état des lieux de l'encadrement des unités à la date du 1/02/2019. Cet état doit permettre de lister toutes les unités TGU, GU et MU qui ne sont pas à la cible afin de permettre que la période transitoire puisse être close à la date du 1/01/2021, soit 10 ans après la mise en oeuvre de la réforme de 2011.

2° Un repyramidage des bureaux de douane et des unités de la surveillance a été établi, en concertation avec les organisations syndicales représentatives en catégorie A, au premier rang desquelles l'USD-FO, à la date du 9 novembre 2016.

Le principe acté étant de faire bénéficier du repyramidage le chef de service réunissant à la fois les conditions statutaires et certains critères de gestion, dès lors que rien ne s'opposait dans son dossier à cette promotion.

Le principe a été mis en oeuvre de façon générale en OP/CO. Pour la SU, par contre, un retard à l'allumage a été constaté.

En conséquence, nous vous demandons d'assurer la parité entre chefs de service OP/CO et SU et nous sollicitons un calendrier de mise en oeuvre des promotions sur place au grade d'IR1 des CSDS, IR2, à la tête des TGU et GU et des détachements dans le statut d'emploi de CSC des CSDS, IR1, à la tête des TGU.

Les élus de l'USD-FO.
